

Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 2 novembre 2021 à 19h
Par visioconférence

Étaient présents:	Étaient absents:
Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Virginie Hudon-Chabot, directrice adjointe Mme Annie Masson, enseignante Mme Annick Transon, enseignante Mme Chantal Pâquet, service de garde Mme Valérie Allaire, personnel de soutien Mme Maude Collin-Lefebvre, personnel professionnel Mme Josée Boudreault, parent M. Samuel Delvaux, parent M. Jean Francoeur, parent Mme Caroline Robert, parent Mme Claudia Gagné-Fortin, parent Mme Josal Kadri (membre substitut) Mme Catherine Doyon (membre substitut)	

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe. On souligne l'ajout par la direction des références aux fiches de formation pour les conseils d'établissement directement dans l'ordre du jour.

C.E.-2021-22-15	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2021 transmis par courriel.

C.E.-2021-22-16	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2021 tel quel.
-----------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 28 septembre 2021

1.4.1. Projet sécurité routière

On rappelle la présentation faite par Catherine Doyon de la rencontre avec l'école du Campanile et le conseil de quartier. Les discussions se sont poursuivies et il n'y a pas de projet qui fait consensus. Puisque les délais sont courts, il est proposé de ne pas participer à la demande commune cet automne, d'autant plus qu'un beau projet de capsules vidéo vient tout juste d'être accompli à l'école Filteau. Il serait plutôt préférable de préparer un projet au cours du printemps pour soumettre à l'automne suivant. Tous sont en accord avec cette proposition. Mme Doyon propose de retenir le sujet de la sécurité routière pour la consultation des élèves cette année. De plus, il est possible que le projet retenu par les autres organisations soit le radar vivant qui n'implique pas d'implication supplémentaire de l'équipe-école. Si c'est le cas, les membres sont en accord de participer.

1.4.2. Capsules formation membre du CÉ

Mme Robert rappelle l'objectif que les membres s'étaient donné d'écouter les 4 premières capsules de formation d'ici la présente rencontre. Les trois autres capsules obligatoires sont à écouter d'ici la prochaine rencontre et quelques autres fiches seront intégrées au prochain ordre du jour.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Sorties éducatives : préscolaire, 1^{re} et 5^e année

Les membres ont reçu les propositions à l'avance par courriel. Mme Robert constate que les sorties du préscolaire avaient moins de détails explicatifs. Mme Lacombe demandera à ce que des détails soient ajoutés pour le bénéfice des parents.

C.E.-2021-22-17	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les listes des activités et sorties éducatives présentées.
-----------------	--

3.2. Comédie musicale financement (vente billets pour lithographie)

L'année dernière, les participants à la comédie musicale avaient vendus des billets pour le tirage d'une lithographie. Les 6^e année souhaitent reconduire cette activité de financement encore cette année.

C.E.-2021-22-18	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la demande de vente de billets pour le financement de la comédie musicale.
-----------------	--

3.3. Horaire du 23 décembre 2020

Isabelle Lacombe propose la tenue d'une activité qui se terminerait à 13h45 le 23 décembre. Le service de garde sera ensuite offert gratuitement jusqu'à 15h15. Le choix de l'activité sera fait ultérieurement.

C.E.-2021-22-19	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire du 23 décembre 2021.
-----------------	--

3.4. Révision et suivis au procès-verbal de l'assemblée générale des parents

On discute du suivi au commentaire d'un parent qui soulevait le problème du faible nombre de participants à l'assemblée générale. Le mode hybride avait été suggéré pour l'année prochaine, mais l'école doit avoir obtenu l'équipement nécessaire d'ici là. On se questionne sur les raisons. Il semble que ce problème est généralisé dans les écoles. Claudia Gagné-Fortin propose de faire une page Facebook privée pour les parents de l'école afin de partager notamment les informations provenant du conseil d'établissement de façon plus interactive. On mentionne que cette possibilité a déjà été considérée, mais cela demande un modérateur qui consulte quotidiennement la page et donc une implication volontaire d'un parent.

Le compte-rendu sera présenté et approuvé à la prochaine assemblée générale de parents à la rentrée 2022.

3.5. Conférence pour les parents (besoins et offres)

Isabelle Lacombe revient sur la proposition transmise aux membres par courriel pour les conférences pour les parents. En 2019, des conférences en présentiel avaient été offertes et 69 parents s'étaient présentés. En 2020, des conférences virtuelles avaient été offertes et 74 parents avaient profité du service. De plus, il y avait eu une conférence virtuelle en synchrone sur la cyber intimidation qui avait attiré une vingtaine de parents. Isabelle Lacombe explique les deux offres de service pour cette année. Les deux sont en virtuel, « Communiquer » étant en synchrone alors que « Aider son enfant » offre une formule disponible à consulter en tout temps. Un montant de 2 100 \$ est disponible. Tous sont d'accord pour choisir « Communiquer » afin que ce soit différent de l'année dernière. Isabelle Lacombe demandera une offre de service et nous reviendra avec plus de détails.

3.6. Traiteur SDG

Les Savardises ont mis fin à leurs activités de traiteur. Peu de traiteurs offrent des services en milieu scolaire. Un traiteur avait été trouvé, mais a été écarté car il demandait un minimum de 20 repas par jour pour se déplacer alors que la demande actuelle à l'école Filteau s'élève autour de 8 à 12 dîners par jour. Pour l'instant, aucune autre alternative n'a été identifiée. Quelques démarches supplémentaires seront tentées d'ici la période des Fêtes.

4. INFORMATION

4.1. Rencontre membres CÉ du 20 octobre

Le 20 octobre, le centre de services scolaire offrait une présentation sur les capsules de formation et l'ensemble du matériel disponible pour les membres des CÉ. Certains trucs ont été donnés pour inciter les membres à les consulter. Isabelle Lacombe, Caroline Robert, Josée Boudreault et Catherine Doyon y ont assisté.

4.2. Consultation pour le conseil d'administration

4.2.1. Plan triennal de répartition des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 et prévision de clientèle

Seule la prévision de clientèle a pu être partagée en vue de la présente rencontre et a été présentée par Isabelle Lacombe. Tant qu'il n'y a pas de construction ou d'agrandissement d'école, Filteau devrait être à pleine capacité, ce qui ne permet pas d'accueillir de maternelle 4 ans.

4.3. Tests de dépistage rapides

Du personnel volontaire de l'école est en train d'être formé. Le formulaire de consentement a été transmis aux parents. Les élèves qui ont été testés et pour lesquels les résultats sont négatifs peuvent retourner en classe avec leur masque en attendant que leur parent viennent les chercher. Si le test s'avère positif, il doit être confirmé par un test fait dans un centre de dépistage.

4.4. Rapport de la présidente du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Caroline Robert a reçu un courriel qui a été transmis par le Ministère de l'éducation. Deux dates de séance d'information en webdiffusion seront rendus disponibles pour les nouveaux membres de conseil d'établissement, soit le 9 et 11 novembre à 19h00. Les intéressés sont invités à communiquer avec Caroline Robert pour obtenir les détails.

4.5. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- Le conseil des élèves a été formé en octobre. Les membres ont organisé deux concours pour l'Halloween: décoration de citrouilles et estimation du nombre de bonbons dans un pots. Les deux activités ont été très populaires auprès des enfants.
- Tirelire leucan : Il s'agissait d'une tirelire virtuelle cette année. L'objectif de 900 \$ a été dépassé et le montant amassé s'élève à 1 240 \$.
- Rencontres de parents avec les enseignants: elles s'échelonneront du 7 au 22 novembre. Pour deux soirées, les 11 et 17 novembre, l'école sera ouverte jusqu'à 21h00 pour accueillir les parents.
- Programme primaire : le livre virtuel qui a été fait l'année passée sera repartagé, surtout à l'attention des nouveaux parents de l'école.
- Fondation Chagnon : L'école a été choisie pour un accompagnement.

4.6. Rapport du représentant au comité des parents

Samuel Delvaux a participé à la rencontre ainsi que Caroline Robert en tant que substitut.

- Une partie de la rencontre a été consacrée au vote des différents postes disponibles. Le même président que l'année passée, M. Pomerleau, a été reconduit.
- Des statistiques du passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle au 2^e cycle du secondaire ont été présentées. La cible de passage du primaire au secondaire pour les enfants de 13 ans est de 88% dans notre centre de services, ce qui est très bon et généralement atteint d'une année à l'autre.
- Des discussions sur la situation de la COVID-19 et des tests rapides ont eu lieu. Il a été question de qualité de l'air et des détecteurs de CO2 devraient être installés dans toutes les classes d'ici la fin de l'année.
- En ce qui concerne le dossier du plomb dans l'eau, des modifications aux systèmes problématiques sont en attente de budget.
- Trois projets d'agrandissement d'école ont été autorisés sur le territoire du CSSDD.
- Le dernier mardi du mois, le Conseil d'administration du CS des découvreurs se tient et est ouvert au public.

4.7. Rapport de la trésorière

Cette année, des modifications ont été apportées au budget et aux dépenses admissibles pour les CÉ. Par exemple, il ne sera plus possible de donner de l'argent pour la comédie musicale ou pour un projet-école. Josée Boudreault présente la proposition de budget du Conseil 2021-2022. Il y a eu une réduction de près de 50 % de l'allocation. À partir de l'année prochaine, les surplus budgétaires ne pourront plus être reportés à l'année suivante. Le budget doit en principe être alloué aux dépenses de fonctionnement des activités du conseil d'établissement. Le dépassement de coût pour l'activité de sécurité routière, les dépenses pour les fleurs aux funérailles et la reconnaissance pour la direction, les dépenses pour le CE de Noël et de fins d'années seront conservées au budget. Le reste du budget sera disponible pour des activités des membres au cours de l'année (ex. : formation, remboursement des déplacements). Josée Boudreault révisera le budget en fonction des discussions et la version révisée sera présentée à la prochaine rencontre.

4.8. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- La campagne de financement débutera prochainement et comprendra trois activités :
 - Vente de popcorn;
 - Vente de cartes cadeau;
 - Dons personnels via la plateforme Simplyk.
- La vente d'étiquettes Colle à Moi et les ristournes de la COOP se poursuivent tout au long de l'année.
- Il y aura un appel de projets pour les enseignants du 1^{er} au 12 novembre. Il est possible de demander des fonds pour du matériel et des équipements pérennes qui peuvent être réutilisées d'une année à l'autre.
- La Fondation a été enregistrée à l'ARC cette année. Les membres travaillent à revoir les règles de régie en conséquence. Des reçus de dons pourront dorénavant être remis pour les dons de 25\$ et plus.

5. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est abordé.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 14 décembre. On prévoit la tenir en présentiel à l'école et de commander un repas. Le souper aura lieu à 18h00 et la rencontre débutera à 19h00.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h20, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Mme Claudia Gagné-Fortin
Secrétaire

Mme Caroline Robert
Présidente